



Exporter

UNE UNION DOUANIÈRE UE/TURQUIE ENCORE IMPARFAITE

L'intensité des relations de la Turquie avec l'UE se reflète dans ses échanges commerciaux. En 2008, la Turquie a ainsi exporté pour 132 milliards d'euros, dont 48 % vers l'UE, et a importé 201,8 milliards d'euros, dont 37 % en provenance de l'UE. Les échanges avec la France ont, quant à eux, représenté plus de 11 milliards d'euros en 2008, soit un niveau jamais atteint jusqu'à présent.

Si les échanges de marchandises sont facilités par l'Union douanière et l'alignement progressif de la législation commerciale turque sur la législation européenne, ils ne sont pas pour autant exempts d'entraves.

Ainsi, malgré des droits de douane très attractifs puisque les produits industriels couverts par l'accord d'Union douanière bénéficient, dans les échanges entre les parties contractantes, de la suppression de tout droit de douane, l'administration des douanes turque fait l'objet de critiques fréquentes de la part des exportateurs européens en raison notamment de procédures de contrôles à l'importation et de tracasseries administratives qui allongent les délais et augmentent les coûts d'importation. La Commission européenne a, d'ailleurs, recommandé des améliorations dans l'analyse des risques, la réduction des contrôles physiques ainsi qu'une meilleure application des droits de propriété intellectuelle car la Turquie reste l'une des sources principales de produits contrefaits saisis aux frontières de l'UE.

Les obstacles techniques restent plus délicats à réduire car ils sont pris au nom de la sécurité publique, vocable qui peut cacher des prohibitions légitimes, notamment lorsqu'il s'agit de produits qui peuvent détruire la couche d'ozone. Ils peuvent également dissimuler des tentations protectionnistes. Sans entrer dans le détail, on peut citer l'exemple repris sur le site européen *MarketAccess*, qui met en avant la difficulté d'obtenir des licences pour les produits de télécommunication ainsi que pour les produits dont la date de fabrication dépasse un an. Ces derniers sont, dès lors, considérés comme des produits d'occasion et sont donc soumis à licence. On peut aussi mettre en avant les contrôles sur les produits d'origine tierce en libre pratique dans l'UE et qui subissent de nombreux contrôles. Et l'on peut, enfin, rappeler les exigences sanitaires en matière d'exportation de vin (échantillons, dossier, etc.) ou encore le maintien injustifié de l'interdiction d'importer des bovins vivants en raison de la maladie de la vache folle alors que le risque est maîtrisé en Europe...

Au demeurant, s'il convient d'encourager la Turquie à adopter l'esprit et la lettre des textes relatifs à l'Union douanière, il reste, néanmoins, difficile de la stigmatiser tant que l'Europe n'aura pas donné une réponse claire à la Turquie sur son adhésion.



Investir

TURQUIE : LES AFFAIRES REPRENENT ?

Les investissements directs étrangers (IDE) en Turquie ont observé en 2009, comme sur la plupart des marchés émergents industrialisés, une baisse des flux entrants. Ainsi, de janvier à septembre 2009, ces IDE auraient baissé de 57 % par rapport à la même période de 2008, selon le Secrétariat d'État turc au Trésor. La CNUCED rapporte aussi, dans ses dernières estimations préliminaires sur l'investissement dans le monde en 2009, que ces flux seraient passés de \$18,2 milliards à \$7,9 milliards. Mais c'est surtout la chute des opérations de fusions et acquisitions transfrontalières (F&A) qui aura été la plus forte avec une baisse de 87 % en 2009. Au demeurant, ce sont là des évolutions que l'on a observé dans nombre d'économies.

Pourtant, l'optimisme est permis pour 2010. D'une part, la Turquie a, somme toute, bien résisté à la crise même si elle n'a pas échappé à certains de ses maux et faiblesses traditionnels. D'autre part, les opérateurs économiques étrangers devraient rapidement reprendre le chemin d'Ankara. Les groupes français présents en Turquie (300 aujourd'hui) n'ont pas démenti leur intérêt pour ce pays. L'ensemble du dispositif d'appui et d'accompagnement des entreprises françaises en Turquie vient, d'ailleurs, de publier un Livre blanc sur les investissements dans ce pays qui, au-delà du retour d'expérience, met en avant les atouts et les difficultés à connaître en s'implantant en Turquie. Le rapport est surtout *"une invitation à poursuivre notre offensive économique pacifique dans ce grand partenaire de la France dont le rapprochement avec l'Union européenne permet aussi de multiplier les opportunités de travail en commun"*.

Enfin, le processus de privatisation que les autorités turques vont mener cette année, notamment dans le secteur de la distribution électrique, devrait générer de nouvelles opportunités d'investissement et de rachat d'entreprises locales.

Pour en savoir plus : <http://www.lexportateur.ccip.fr/pays/accomex-turquie-numero-double-89.htm>



S'informer

LA TURQUIE, FUTUR DRAGON DES RIVES DU BOSPHORE ?

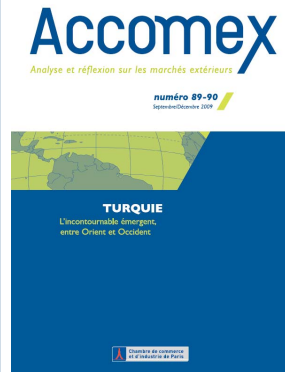
La Turquie n'a pas été épargnée par la crise mondiale. Selon les dernières estimations disponibles, le PIB réel aurait même chuté de près de 6 % en moyenne l'an dernier par rapport à 2008 ! Mais nombre d'experts rappellent qu'avant la crise, ce sont des taux de croissance de l'ordre de 6 % l'an en moyenne qui étaient enregistrés par la Turquie ; ces mêmes experts s'accordent également pour anticiper un redressement assez rapide de l'économie turque, même s'il ne sera pas sans heurts. La croissance pourrait s'établir à +/- 4 % l'an en 2010 et 2011 selon les prévisions de croissance du FMI ou du Crédit Agricole.

« L'expérience récente, la consolidation de l'économie turque, éprouvée avec un certain succès par le marasme économique global, est plutôt encourageante pour l'avenir »¹.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : les réformes mises en œuvre par l'économie turque au cours de la décennie 2000, suite à la volonté des autorités de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne, ont conduit à une transformation sociale, économique et politique du pays qui ne pourra que contribuer à consolider les bases du « Dragon du Bosphore »...

Au-delà des inévitables à-coups de la croissance à court terme, et sans oublier les nombreuses réformes structurelles qu'il reste à mener, ce n'est pas faire preuve de trop d'optimisme que de penser que la Turquie retrouvera rapidement un chemin de croissance dynamique, digne des économies émergentes qui, dans l'ombre des fameux BRIC, attisent la convoitise des investisseurs étrangers. De *Goldman Sachs* au *Boston Consulting Group* en passant par le *Crédit agricole* ou les experts de la *Chambre de commerce et d'industrie de Paris*², nombreux sont ceux qui retiennent la Turquie comme l'un des pays « à fort potentiel » pour les prochaines années.

À l'origine de ce choix se trouvent, certes, des caractéristiques propres à la Turquie (une population jeune - l'âge moyen est de 29 ans - et urbaine à 76 %, un marché potentiel de plus de 70 millions d'individus, un niveau de vie qui s'élève, une ouverture croissante sur le monde, un environnement des affaires qui ne cesse de s'améliorer, etc.). Mais ce sont aussi, assez largement, « les ambitions réformatrices des dirigeants turcs », leur volonté politique de regarder vers l'avenir, qui contribueront à faire de la Turquie un émergent de poids sur la scène internationale ; que l'Union européenne veuille ou non d'elle... Comme l'a rappelé Zafer Caglayan, Ministre d'État, chargé du commerce extérieur de Turquie, lors d'un forum organisé le mardi 9 février à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.



Accomex
Analyse et réflexion sur les marchés extérieurs
numéro 89-90
Septembre/Décembre 2009

En vente sur la boutique en ligne :
<http://www.boutique.cci.fr>

Revue Accomex n° 89-90
Septembre/Décembre 2009

Turquie,
L'incontournable émergent,
entre Orient et Occident

Chambre de commerce et d'industrie de Paris

1. Laclias Sylvain (2009), « Turquie : une économie incontournable », *Accomex* n° 89-90, septembre-décembre 2009.

2. Vadcar Corinne (2009), « Les prochains marchés porteurs à l'horizon 2010-2020 », Collection *Prospective et entreprise* (février), Chambre de commerce et d'industrie de Paris.